

COVID-19

Note de veille économique n°8

Semaine 20 – 15 mai 2020



Cette synthèse résulte de la collecte d'informations de différentes sources, essentiellement celles des agents du réseau Chambres d'agriculture (APCA, CRANA et les CDA de la région), qui, avec leurs réseaux de correspondants dans les filières et les territoires, font un remarquable travail de collecte et de synthèse en temps réel.

Quatre parties :

1. [Messages forts](#)
2. [Synthèse par filière : Points essentiels et de vigilance](#)
3. [Pour aller plus loin : Eclairages et analyses](#)
4. [Les initiatives des chambres départementales de Nouvelle Aquitaine](#)

Guide de lecture des parties 1 et 2 :

- Les éléments repris des notes précédentes, mais toujours d'actualité, sont en *italique bleu*.
- Ceux propres à cette semaine sont en **rouge**.

1 - Messages forts

- La pandémie de Covid-19 a fait 300.000 morts dans le monde, dont 80 % aux Etats-Unis et en Europe. En France, on compte aujourd'hui plus de 27.000 morts : le taux de létalité est de 0,001 % chez les jeunes de moins de 20 ans, et de 10,1 % chez les sujets âgés de plus de 80 ans.
- Le dé confinement, commencé le 11 mai, se déroule sans accrocs majeurs, mais l'activité reste très ralentie dans les secteurs où le télétravail est impossible ou marginal, sauf dans la chaîne alimentaire.
- La crainte d'une deuxième vague de contamination amène les autorités à la plus grande prudence : en effet, moins de 5% de la population française auraient été infectés, et moins de 10 % dans les zones du territoire les plus touchées. « *Un re confinement en urgence doit être anticipé* », prévient Jean Castex, le « Monsieur dé confinement » du gouvernement.
- *Les échanges mondiaux et les marchés financiers sont perturbés et très instables. La dette publique et le chômage explosent partout dans le monde.*
- La baisse du PIB mondial est estimée à -5 % et à -7,7 % dans la zone euro (-8,2 % en France).
- Les exportations mondiales de marchandises devraient baisser en valeur de -21 % et de -25 % pour les exportations agro-alimentaires.
- La hausse de l'extrême pauvreté dans le monde est estimée à +20 %, soit +145 millions de personnes, dont 60 millions dans les villes. **Une réflexion sur l'aide alimentaire d'urgence s'impose dans le cadre de la future PAC.** Les questions de pouvoir d'achat d'une large fraction de la population vont également se poser dès cet été, notamment sur le prix de l'alimentation.
- En France, la perte d'activité est de -34 % depuis mi-mars. Cette baisse est plus limitée dans les régions agricoles et agro-alimentaires, qui s'en tirent –un peu- mieux comme la Nouvelle-Aquitaine (-32 %).
- Le prix du pétrole, volatil, oscille entre 25 \$ et 30 \$ le baril (Brent), soit la moitié des prix d'avant-crise.
- Les bourses mondiales ont perdu entre -20 % et -25 % de leur valeur, sauf le Nasdaq (indice composite des valeurs technologiques), qui revient à des niveaux proches de son record historique de février 2020. **Cela dessine-t-il le monde de demain ?**
- 12,4 millions de salariés du secteur privé français sont en chômage partiel (65 % du total des 19,6 millions d'emplois privés). Le coût total de ce dispositif est estimé à 26 milliards d'euros sur deux mois.
- En France, les deux principales composantes responsables du recul du PIB sont les diminutions de la consommation des ménages (-6,1%) et de l'investissement (-11,8%).
- L'Etat a annoncé le 14/05 un plan de soutien massif aux activités touristiques de 18 milliards d'euros.
- La pandémie fait exploser la volatilité des matières premières agricoles, et les conséquences sur les prix du blé, du maïs, de l'orge ou des oléagineux sont multiples selon différents paramètres, comme les achats internationaux de précaution, l'effondrement des marchés des biocarburants ou de l'orge de brasserie, l'augmentation prévisible des stocks de blé et de maïs...
- Les exportations de blé et d'orge sont très dynamiques : elles augmentent de +65 % depuis le début de la campagne 2019/2020.
- Les prix du blé restent sous la barre des 185 €/t. Le maïs, plombé par l'éthanol et la perspective de production record aux Etats-Unis, s'échange autour de 150-160 €/t.
- Avec 70 % du colza produit en Europe utilisés dans l'industrie du biodiésel, c'est une réelle crise de débouchés que subit actuellement la graine oléagineuse. Cependant, la baisse des prix devrait rester contenue, car les surfaces emblavées sont en nette diminution en Europe de l'ouest, notamment en France.
- *La chaîne d'approvisionnement en alimentation animale tient le choc, même si des inquiétudes quant aux modalités de dé confinement (passages transfrontaliers) demeurent.*
- Depuis fin février, le cours du beurre a perdu 490 €/t (-20 %) et celui de la poudre de lait écrémé a chuté de 640 €/t (-26 %). Cependant, les cotations se sont stabilisées depuis fin avril et rebondissent légèrement depuis. Mais cette accalmie pourrait être de courte durée, compte tenu des situations économiques dégradées de nombreux pays importateurs de produits laitiers dans le monde.
- Le CNIEL prévoit une baisse des prix à la production de -20 à -30 €/1.000 l durant le deuxième trimestre.

- En lait de chèvre, la demande a légèrement augmenté, en particulier dans les GMS, parvenant à compenser en partie la perte du débouché en RHD et à l'exportation. Les producteurs fermiers sont les plus touchés, notamment ceux qui avaient leurs principaux débouchés dans la RHD et les marchés de plein vent.
- *Tous les fromages AOP restent à la peine.*
- *En volailles de chair, les marchés de la dinde et du poulet se tiennent relativement bien (-5 % en volume). En revanche, les producteurs de cailles, pintades, pigeons... nombreux dans la région, ont perdu les deux-tiers de leurs débouchés.*
- En Europe, le surstock de poulets et de dindes est évalué à 500.000 tonnes sur 10 pays, ce qui représente plus de la moitié des importations en provenance des pays tiers. la possibilité de prendre en compte les coûts de stockage a été ouverte à la volaille par la Commission européenne, mais sur fonds nationaux.
- *La filière palmipèdes gras, produit « festif », est profondément impactée. Des milliers d'emplois sont menacés chez 1.800 producteurs et 160 entreprises d'aval, essentiellement dans le sud de la région et en Occitanie.*
- Face à un marché européen de plus en plus saturé, la production porcine connaît une lente mais constante dégradation des cotations.
- Le secteur ovin craint la pression des viandes d'import qui vont réinvestir les étals, les stocks étant présents.
- La production bovine est toujours marquée par des cours dégradés et une concurrence intra UE de plus en plus forte.
- Le plan sectoriel pour la filière viticole ne répond que partiellement aux attentes des Professionnels.
- Les saisonniers en provenance de la zone UE pourront rentrer sur le territoire français s'ils ont un contrat de travail en règle.

2 - Synthèse par thème et filière : Points essentiels et de vigilance

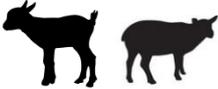


CONTEXTE GENERAL

- ▶ *Le dé confinement commence dans certains pays, selon des modalités et des conditions très disparates, notamment dans l'Union européenne. Il prendra plusieurs mois, au moins.*
- ▶ Le faible taux de contamination de la population française démontre qu'un dé confinement non maîtrisé pourrait provoquer une deuxième vague. Nommé coordonnateur de la stratégie nationale de dé confinement, Jean Castex a déclaré : « **un re confinement en urgence doit être anticipé** », en appelant à préserver la « **réversibilité des mesures** » en cas de résurgence de l'épidémie.
- ▶ L'IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires) prévoit une baisse de -5 % du PIB mondial. Cette baisse serait plus importante dans les pays développés (-6,2 %), notamment dans la zone euro (-7,5 %), que dans les pays émergents (-3,6 %).
- ▶ Les exportations mondiales de marchandises devraient baisser en valeur de -21 % et de -25 % pour les exportations agro-alimentaires. L'IFPRI prévoit également une hausse de +20 % de l'extrême pauvreté dans le monde, soit +145 millions de personnes, dont 60 millions dans les villes. **Une réflexion sur l'aide alimentaire d'urgence devrait s'engager dans le cadre des négociations sur la future PAC.**
- ▶ Aux Etats-Unis, le nombre de chômeurs a dépassé 36 millions, un niveau jamais atteint dans l'histoire de ce pays. En France, le chômage partiel touche près des deux-tiers des salariés du secteur privé (12,4 millions sur 19,6 millions). Le coût pour l'Etat s'élève à 26 milliards d'euros sur les deux mois de confinement. Le chômage frôle la barre des 6 millions de personnes.
- ▶ En France, l'OFCE (Office français de conjoncture économique) estime que sur les 120 milliards d'euros de chute du PIB estimée pour les huit semaines du confinement, 65 milliards seront financés par le déficit public et 55 milliards d'euros iront dans l'épargne privée « forcée » (non-consommation de certains biens et services). On peut donc attendre un certain rebond de la consommation, d'une ampleur difficile à évaluer selon l'importance que les ménages accorderont à l'épargne de précaution.
- ▶ Selon l'INSEE, les deux principales composantes responsables du recul du PIB sont les diminutions de la consommation des ménages (-6,1%) et de l'investissement (-11,8%). En France métropolitaine, la baisse d'activité est de l'ordre de -34 %. Cinq régions ont connu une baisse de leur activité économique moins prononcée par rapport aux autres régions (entre -31 % et -33 %) : la Bretagne, Les Hauts-de-France, **la Nouvelle-Aquitaine (-32 %)**, le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté. La forte implantation des industries de la transformation alimentaire et de l'agriculture explique leur moindre décrochage économique, du fait de la contribution de ces secteurs à la demande en biens alimentaires. A l'inverse, des régions comme la Corse, AURA, PACA... sont plombées par le poids des secteurs touristiques et des services marchands.
- ▶ En Nouvelle-Aquitaine, la situation est très disparate selon les départements. Les départements littoraux sont plus pénalisés par les activités touristiques, alors que les départements plus agricoles et agro-alimentaires s'en sortent mieux. Le département des **Deux-Sèvres** est, avec la **Creuse**, l'un des départements de France où l'activité a le moins baissé (-28 %) : en effet, il y a à la fois une forte présence agricole et agro-alimentaire, et à la fois des services qui ont maintenu, voire augmenté, leurs activités, notamment grâce au télétravail (mutuelles d'assurances, sociétés informatiques et de services dématérialisés...).
- ▶ Les opérateurs du numérique et les grandes entreprises de logistique-distribution sortiront considérablement renforcés de la crise. A l'inverse, des pans entiers de l'économie ne se relèveront pas de sitôt : l'automobile (sauf l'électrique et peut-être l'hydrogène), l'aviation, l'hôtellerie-restauration et les petits commerces de détail.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comme les déplacements seront plus limités et les habitudes d'achats chamboulées pour au moins quelques mois, de nombreuses opportunités s'offrent aux territoires ruraux et aux villes petites et moyennes : les circuits locaux, digitalisés et avec une logistique fine, devraient se renforcer, comme l'économie présentielle en milieu rural (télétravail, tourisme vert, circuits alimentaires courts, énergies renouvelables, services à la personne, PME d'industrie-artisanat...). ➤ Des réflexions sont en cours sur ce point en Nouvelle-Aquitaine. Par exemple, L'Inter-consulaire des Deux-Sèvres (CA-CCI-CDM), associée à une filiale de la poste pour assurer les livraisons, travaille sur un « Amazon local pour consommer local », en partant du constat que l'explosion des achats locaux en ligne s'est faite essentiellement grâce aux initiatives individuelles des entreprises, et qu'il serait par conséquent intéressant de travailler à un système de commandes, de paiements en ligne et de livraisons mutualisé pour fidéliser les nombreux nouveaux clients, tout en faisant des économies d'échelle dans le numérique, la logistique et la distribution. A suivre... ➤ Depuis un mois, le prix du pétrole (brent) oscille en 25 \$ et 30 \$ le baril, soit moins de la moitié des prix d'avant la crise. <i>La baisse de la rente pétrolière plonge certains pays producteurs (Nigéria, Venezuela, Algérie...) dans une crise budgétaire, et donc politique et sociale, sans précédent.</i> ➤ L'indice Nasdaq-Composite, composé des valeurs des entreprises du numérique (GAFAM, systèmes d'information...) et d'entreprises à fort potentiel de croissance, notamment dans les secteurs des biotechnologies et de la pharmacie, a connu, comme tous les indices boursiers, une chute sensible mi-mars (-35 %). Mais depuis, il a presque rattrapé ses pertes : mi-mai, il revenait à son niveau de janvier 2020, à seulement -9 % de son pic historique du 19/02. Les entreprises cotées dans cet indice sont les grands gagnants de demain, avec une capitalisation d'un niveau jamais atteint dans l'histoire boursière mondiale. ➤ la parité euro-dollar fait du yoyo mais, en tendance, l'euro s'affaiblit ces derniers mois (1,08 €//\$ au 15/05, contre 1,20 €//\$ dans les années 2007-2008), ce qui est favorable aux exportateurs européens. Par contre, les monnaies de grands pays exportateurs (Russie, Brésil, Pologne...) ont dévié, ce qui pèse sur les prix agricoles internationaux. <p>Détails : Les avancées du dé confinement</p>
 <p>BANQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mises en place de Prêts Garantis par l'Etat continuent de progresser. Toutefois, le secteur agricole reste toujours en retrait par rapport aux autres : 7 % des demandes à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine. ➤ Le coût de la garantie proposée par BPI France à partir de la quatrième année (1 % conduit à limiter au maximum la durée d'amortissement. ➤ Des aménagements des encours et prêts courts termes sont proposés par les partenaires financiers en dehors des dispositifs garantis par l'Etat. <p>Détails : Banques et assurances</p>
 <p>CONSOMMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les achats alimentaires s'affichent toujours en progression par rapport à l'année 2019 sur la même période (semaines 17-18-19). Cette hausse est toutefois moins prononcée qu'en début de confinement, la dynamique de stockage n'est plus d'actualité. ➤ La distribution de proximité a toujours la faveur des consommateurs. ➤ <i>Inquiétude liée à l'impact de la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs.</i> <p>Détails : Relations économiques et commerciales</p>
 <p>MAIN D'ŒUVRE EXPLOITATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les saisonniers européens ont le droit d'entrer s'ils ont un contrat de travail en règle. ➤ La réouverture des frontières concerne tous les ouvriers agricoles européens, même hors espace Schengen. ➤ Globalement, toujours pas de tension de main d'œuvre à constater. <p>Détail : Zoom sur les tendances par département recueillies par les ANEFA</p>

 <p>HORTICULTURE ET PEPINIERE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La réouverture des établissements à la vente en serre est un véritable bol d'air pour les entreprises. ➤ L'objectif est de rattraper au mieux la baisse sensible de chiffre d'affaires observée sur les premières semaines de confinement, estimation de l'interprofession : -85 %. <p>Détails : Horticulture</p>
 <p>ASPERGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Depuis le 21 mars l'asperge est déclarée en « crise conjoncturelle » par le RNM avec des prix anormalement bas. ➤ La météo maussade ne favorise pas la consommation et la pousse des asperges. Fin de saison proche. ➤ La demande est absente, la concurrence est présente. ➤ Les cours sont revus à la baisse (4,7 € pour l'Asperge violette Sud-Ouest cat.I 16-22mm plateau (le kg) soit 10 cts de moins que la semaine dernière) <p>Sources : RNM Agen /CDA33 & CDA40 et CDA16</p>
 <p>FRAISE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le mauvais temps n'est favorable ni à la consommation, ni à la production. Les volumes baissent en livraison également car les conditions météo (fortes pluies) et le personnel saisonnier moins expérimenté ont impacté la qualité des fraises récoltées. ➤ Le marché reste équilibré et les cours sont relativement stables, voire en légère progression (prix expédition : 8 € le kg de fraise gariguettes catégorie 1, en barquette 250 g et 5 € le kg la fraise standard catégorie 1 en barquette 500 g. ➤ Le niveau de production des gariguettes et des rondes hors sol va remonter d'ici 2 semaines. ➤ Le bilan des effets du covid19 sur la campagne fraise sera disponible avec plus de précisions d'ici 2 mois, à compter du 15 juillet. <p>Sources : RNM Agen /CDA47 & CDA24</p>
 <p>VITICULTURE</p>	<p>Les travaux de relevage de la vigne démarrent en Charente, de façon précoce, et vont démarrer dans les autres départements dans 15 jours. Des inquiétudes existent sur la disponibilité de la main-d'œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En AOC <ul style="list-style-type: none"> ○ Tassement des transactions en vrac Bordeaux rouge 2019 du fait d'une diminution des demandes en GMS (effets mauvais temps ?). Des transactions normales sur les autres millésimes. ○ La semaine est marquée par de la grêle sur la zone des "Graves" mais avec des dégâts limités. Les excès de pluie entraînent des inondations de parcelles qui ne sont pas accessibles pour réaliser les traitements nécessaires avant et après la pluie, notamment en bio. La pression sanitaire est forte. ○ Deux décisions réglementaires ont été présentées cette semaine : Le plan sectoriel d'aide à la sortie de crise du Coronavirus pour la filière vin et la possible fin des dérogations aux distances de sécurité des ZNT ce vendredi 15 mai. ➤ Pour le COGNAC, pas d'éléments nouveaux. <p>Sources : CDA33 / CDA17 / Vitisphère</p> <p>Détails : Viticulture</p>

 <p>GRANDES CULTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La pandémie fait exploser la volatilité des prix des matières premières agricoles : entre hausse de la compétitivité du blé russe (dont la monnaie est fortement dévaluée à cause de la chute de la rente pétrolière), les achats de précaution des pays structurellement importateurs (Maghreb...), la chute de la consommation de bière, et donc d'orge, les tensions sur la trituration des tourteaux, liées au manque de débouchés du biodiesel, la consommation d'éthanol américain fortement réduite... : les conséquences sur les prix du blé, du maïs, de l'orge ou des oléagineux sont ainsi multiples. ➤ Le cumul des exportations françaises de blé depuis le début de la campagne 2019/2020 est à un record historique de 29 millions de tonnes, contre 17,6 millions de tonnes sur la campagne précédente (+65 %). Les prix (183 €/t – FOB Rouen le 15/05) sont sous la pression d'une forte augmentation des stocks mondiaux pour la campagne 2020/2021, ainsi que de la bonne compétitivité des blés de la Mer Noire du fait des dévaluations des monnaies de ces pays exportateurs. ➤ Alors que le marché de l'orge de brasserie est en difficulté, les emblavements d'orge de printemps ont augmenté de +12 % par rapport à 2019, particulièrement dans les zones où les semis de céréales d'hiver ont été entravés par les mauvaises conditions météorologiques. ➤ Grâce à une bonne compétitivité dans l'incorporation pour les fabrications d'aliments du bétail (FAB), les exportations de maïs français vers l'UE se portent bien, et sont en hausse de 110 000 tonnes d'un mois sur l'autre. Sur le marché intérieur, les utilisations industrielles et domestiques restent stables, à l'exception des FAB (+50.000 t). Les Etats-Unis s'orientent vers un volume de production historique en 2020, ce qui pourrait peser sur les cours du maïs ces prochains mois. ➤ Avec 70 % du colza produit en Europe utilisés dans l'industrie du biodiesel, c'est une réelle crise de débouchés que subit actuellement la graine oléagineuse. Cependant, la baisse du prix du colza devrait rester contenue, car les surfaces emblavées sont en nette diminution en Europe de l'ouest, notamment en France. <p>Détails : Grandes cultures et alimentation animale</p>
 <p>PORC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le marché européen est de plus en plus encombré. Les stocks s'accroissent. Dans ce contexte, la baisse des cours se poursuit. ➤ <i>La Chine fait pression sur les prix en s'appuyant sur un cours du porc au plus bas aux USA.</i> ➤ <i>La filière "jambon de Bayonne" souffre des commandes en baisse de la part des salaisonnières (perspectives de baisse de consommation).</i> <p>Détails : Porcs</p>
 <p>CHEVREAUX ET AGNEAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Le marché de l'agneau reste à l'équilibre mais la filière craint toujours l'augmentation des disponibilités sur les semaines futures (arrivée des agneaux d'herbe et libération des stocks d'import).</i> ➤ Selon les segments de marché, l'amont de la filière peut éprouver des difficultés à satisfaire la demande la distribution toujours orientée sur des agneaux français. ➤ Le redressement des cours après la période de Pâques est inédit, mais la majorité des agneaux ont été commercialisés quand les cours étaient au plus bas. <p>Détails : Agneaux</p>
 <p>BOVIN VIANDE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Le marché du maigre se tient. L'offre est limitée, mais la dégradation du marché du JB va finir par peser sur les cours, les engraisseurs vont actionner ce levier pour préserver leurs marges.</i> ➤ Les stocks en ferme sont avérés et augmentent toujours : 12 500 têtes à l'échelle "France" dont 21 % sur notre région (source Interbev), soit une semaine d'avance. ➤ Concurrence de plus en plus forte entre les pays européens. ➤ <i>Cours très dégradés en veaux de boucherie, les mises en place se réduisent.</i> <p>Détails : Bovin Viande</p>

 <p>PALMIPEDES & LAPINS</p>	<p>➤ La filière longue représente plus de 80 % de la production française. Sur l'IGP Sud-Ouest, il se joue à court terme la survie de 1.800 éleveurs et de 160 entreprises d'aval, pourvoyeuses de nombreux emplois ruraux : l'impact économique pourrait être terrible, notamment dans les départements du sud de la Région et en Occitanie.</p> <p>Détails : Palmipèdes gras / Lapins</p>
 <p>VOLAILLES</p>	<p>➤ Dans les filières poulets et dindes, les ventes sont stables ou en légère régression au mois de mai par rapport à la même période de 2019. En Europe, le surstock sur 10 pays est évalué à 500 000 tonnes, ce qui est très important, au regard par exemple des 900 000 tonnes importées chaque année depuis les pays tiers.</p> <p>➤ Lors du conseil des Ministres européens de l'agriculture, qui s'est tenu le 13/05, la possibilité de prendre en compte les coûts de stockage a été ouverte à la volaille mais sur fonds nationaux.</p> <p>➤ La fermeture de la RHD, des foires, marchés, salons..., combinée à un effondrement des exportations, reste le gros point noir pour certaines filières comme le canard à rôtir, la pintade, le pigeon et la caille. A ce stade, la baisse d'activité liée à la fermeture de ces marchés pour les filières concernées est évaluée à près de 50 %, soit environ -160 millions d'euros (dont -135 millions pour le canard à rôtir et -15 millions pour la pintade).</p> <p>Détails : Volailles de chair</p>
 <p>EQUINS</p>	<p>➤ Les centres équestres avec activité de cours ont été très durement impactés par le confinement.</p> <p>➤ La reprise n'est que très progressive pour s'adapter aux règles sanitaires.</p> <p>Détails : Secteur équin</p>
 <p>LAIT</p>	<p>➤ Sur le 1er trimestre, les cotations des ingrédients baissent sensiblement : depuis fin février, le cours du beurre a perdu 490 €/t (-20 %) et celui de la poudre de lait écrémé 640 €/t (-26 %). Cependant, les cotations se sont stabilisées depuis fin avril et rebondissent légèrement depuis. Le CNIEL prévoit une baisse des prix à la production de -20 à -30 €/1.000 l durant le deuxième trimestre. Le prix du lait de vache bio se maintient car il a profité du report des consommateurs sur les produits de grande consommation (PGC), qui représentent plus de 90 % des débouchés de cette filière.</p> <p>➤ Selon l'Institut de l'élevage, l'accalmie sur les cours du beurre et de la poudre pourrait être de courte durée, compte tenu des situations économiques dégradées de nombreux pays importateurs de produits laitiers dans le monde.</p> <p>➤ En lait de chèvre, sur fond de réduction des importations, la demande a légèrement augmenté, en particulier dans les GMS, parvenant à compenser en partie la perte du débouché en RHD et à l'exportation. Les consommateurs se portent essentiellement sur les produits laitiers en libre-service, et toujours nettement moins sur ceux à la coupe ou en ultra frais. Les producteurs fermiers sont les plus touchés, notamment ceux qui avaient leurs débouchés dans la RHD et les marchés de plein vent. L'activité reprend très lentement avec la réouverture de plus de moitié des marchés de plein vent et le développement des drives et des livraisons à domicile.</p> <p>➤ Toutes les AOP et IGP laitières sont touchées, avec des baisses moyennes de 60 % des commandes (de 15 % à 90 % en fonction des filières). Plusieurs AOP engagent des mesures volontaires de réduction de la production laitière et de mise en transformation, avec des réorganisations de collectes et des réorientations de la transformation vers des produits de stockage.</p> <p>Détails : Filières laitières</p>

3 - Pour aller plus loin : éclairages et analyses

Les avancées du dé confinement

Dans le monde, le confinement concerne à cette heure près de la moitié de l'Humanité, dans plus d'une centaine de pays, selon des modalités très diverses. D'après la dernière comptabilisation de l'Agence France-Presse (AFP) le 15 mai, plus de 300.000 personnes sont mortes des suites du Covid-19, dont 80 % aux Etats-Unis et en Europe. Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de morts (85.813), devant le Royaume-Uni (33.614), l'Italie (31.368), la France (27.425) et l'Espagne (27.321). Environ 4,4 millions de cas ont été diagnostiqués dans 196 pays.

Progressivement, alors que la pression diminue sur les hôpitaux, de nombreux pays assouplissent les mesures de restrictions, dans l'objectif de faire repartir les économies, tout en prenant garde d'éviter un rebond de l'épidémie. Cette séquence devrait encore durer plusieurs mois, et ne prendra réellement fin que lorsque le virus circulera moins (masques + tests massifs), et surtout lorsque des traitements et des vaccins seront disponibles, au mieux à la fin de l'année, selon les plus optimistes.

Dans l'infographie du Monde du 15/05 donnant l'évolution du nombre de morts par jour et par pays, les faits suivants apparaissent :

- ✓ Le confinement strict fait baisser fortement le nombre de morts quotidiens (France, Espagne, Italie...) ;
- ✓ L'absence de confinement strict conduit à une progression continue, voire exponentielle en l'absence de restrictions, du nombre de morts (Brésil, Etats-Unis) ;
- ✓ Un confinement souple, essentiellement basé sur la responsabilité individuelle des habitants, conduit au mieux à une stabilisation de la surmortalité à des niveaux élevés rapportés au nombre d'habitants, comme par exemple en Suède ;
- ✓ Le dé confinement, même prudent, peut provoquer un rebond de la courbe (Allemagne, Belgique...) s'il n'est pas parfaitement accompagné massivement de protections individuelles (masques, distanciation physique...) et de suivi en temps réel des chaînes de contamination, comme par exemple en Autriche, qui maîtrise ainsi parfaitement la situation.

Une équipe française d'épidémiologistes vient de réactualiser le 13 mai des estimations de l'étendue de l'épidémie de Covid-19 en France : moins de 5 % de la population auraient été contaminés, loin de l'immunité collective, estimée entre 60 % et 70 %. Même dans les régions les plus touchées, moins de 10 % des habitants ont été contaminés.

Simon Cauchemez (Institut Pasteur) et ses collègues indiquent que, parmi les individus infectés, 3,6 % ont été hospitalisés et 0,7 % sont morts. Ce taux de létalité varie aujourd'hui de 0,001 % chez les moins de 20 ans, à 10,1 % chez les plus de 80 ans. Les hommes, tous âges confondus, apparaissent plus susceptibles d'être hospitalisés.

Le faible taux de contamination de la population française démontre qu'un dé confinement non maîtrisé pourrait provoquer une deuxième vague. Nommé coordonnateur de la stratégie nationale de dé confinement à compter du 6 avril, Jean Castex a élaboré, en association avec tous les ministères, une doctrine nationale de dé confinement, présentée par Edouard Philippe le 6 mai dernier. Celle-ci repose sur trois principes : la progressivité ; la vigilance ; l'adaptabilité. Le rapport balaie l'ensemble des secteurs concernés par le dé confinement, des transports en commun, à l'hébergement d'urgence, en passant par l'école, les commerces...

« **Un re confinement en urgence doit être anticipé** », prévient-il notamment en appelant à préserver la « **réversibilité des mesures** » en cas de résurgence de l'épidémie de coronavirus.

Sources :

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/05/coronavirus-age-mortalite-departements-pays-suivez-l-evolution-de-l-epidemie-en-cartes-et-graphiques_6038751_4355770.html

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/05/13/en-france-le-covid-19-aurait-contamine-moins-de-5-de-la-population-loin-de-l-immunite-collective_6039584_1650684.html

<https://www.lagazettedescommunes.com/678412/le-rapport-de-jean-castex-le-monsieur-deconfinement-est-en-ligne/>

Activité économique générale

L'IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires) prévoit une baisse de -5 % du PIB mondial. Cette baisse serait plus importante dans les pays développés (-6,2 %), notamment dans la zone euro (*) (-7,5 %), que dans les pays émergents (-3,6 %). La récession frappera plus durement l'Afrique sub-saharienne (-8,9 %) que l'Asie du sud (-5 %). Les exportations mondiales de marchandises devraient baisser en valeur de -21 % et de -25 % pour les exportations agro-alimentaires. L'IFPRI prévoit également une hausse de +20 % de l'extrême pauvreté dans le monde, soit +145 millions de personnes, dont plus de 60 millions dans les villes.

(*) : Pour la zone euro, le FMI prévoit une baisse similaire de -7,7 % en 2020 (-6,5 % en Allemagne, -8,2 % en France et -9,5 % en Italie).

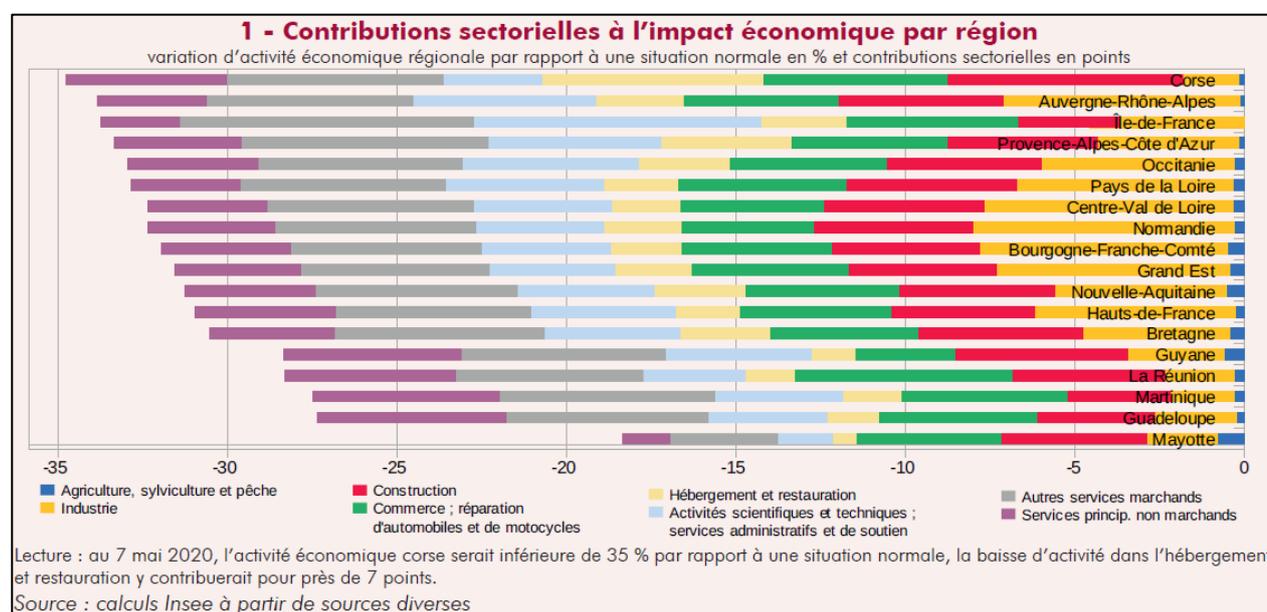
FOCUS : une réflexion sur l'aide alimentaire dans la future PAC va s'imposer

Dans l'ouest de l'Europe, l'épidémie du Covid-19 fait émerger de nouveaux pauvres. Dans les pays les plus touchés par le Covid-19, la demande d'aide alimentaire s'est accrue de +25 % à +30 % (+20 % à +25 % en France). Le chômage et la perte de revenus (formels et informels) ont fait basculer des millions d'européens dans le dénuement le plus total. A cette heure, la reprise progressive de l'activité ne devrait apporter qu'un répit très limité, devant la catastrophe annoncée dans le tourisme, les spectacles ou la restauration. Partout, les files s'allongent pour la distribution d'aide alimentaire. Des coupons ont fait leur apparition, et les appels aux dons se font plus pressants sur les sites des associations caritatives, complètement débordées. En France, « nous sommes confrontés à la même situation », déplore le Président de la Banque alimentaire, Jacques Bailet, qui cite l'une des opérations menées fin avril dans un lycée professionnel de Seine-Saint-Denis, au cours de laquelle « plus de 600 bénéficiaires ont reçu une aide alimentaire en moins de trois heures ».

Aux Etats-Unis, le nombre de chômeurs a dépassé 36 millions, un niveau jamais atteint dans l'histoire de ce pays. En France, le chômage partiel touche près des deux-tiers des salariés du secteur privé (12,4 millions sur 19,6 millions). Le coût pour l'Etat s'élève à 26 milliards d'euros sur les deux mois de confinement. Le chômage frôle la barre des 6 millions de personnes.

En France, l'OFCE (Office français de conjoncture économique) – SciencesPo estime que sur les 120 milliards d'euros de chute du PIB estimée pour les huit semaines du confinement, 65 milliards seront financés par le déficit public et 55 milliards d'euros iront dans l'épargne privée « forcée » (non-consommation de certains biens et services). On peut donc attendre un certain rebond de la consommation, d'une ampleur difficile à évaluer selon l'importance que les ménages accorderont à l'épargne de précaution.

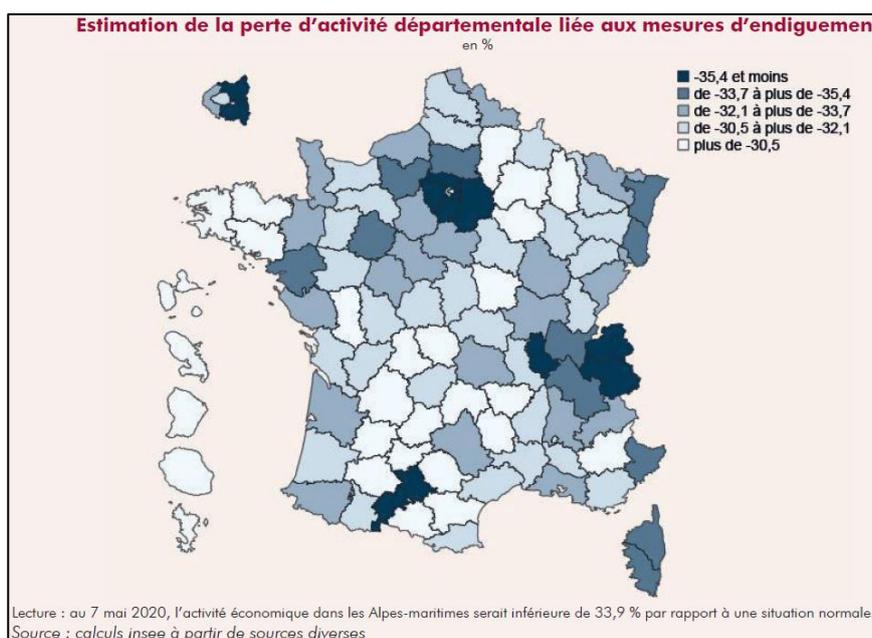
Selon l'INSEE, les deux principales composantes responsables du recul du PIB sont les diminutions de la consommation des ménages (-6,1%) et de l'investissement (-11,8%). L'Institut a également publié des premiers résultats régionaux sur la crise économique, au 7 mai 2020. En France métropolitaine, la baisse d'activité est de l'ordre de -34 %.



Cinq régions ont connu une baisse de leur activité économique moins prononcée par rapport aux autres régions (entre -31 % et -33 %) : la Bretagne, Les Hauts-de-France, **la Nouvelle-Aquitaine**, le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté. Il est de ce point de vue important de mettre en exergue la structure sectorielle des régions. Dans les cas de la Bretagne par exemple, la forte implantation des industries de la transformation alimentaire et de l'agriculture explique leur moindre décrochage économique, du fait de la contribution de ces secteurs à la demande en biens alimentaires. A l'inverse, des régions comme la Corse, AURA, PACA... sont plombées par le poids des secteurs touristiques et des services marchands.

C'est un signal fort à prendre en considération pour l'avenir, dans la mesure où l'agriculture et les IAA peuvent jouer, on le voit avec la crise sanitaire actuelle, un rôle modérateur dans l'approfondissement d'une crise économique. D'où l'enjeu de préserver le secteur agricole et le tissu industriel de la transformation sur l'ensemble des territoires. (Source : APCA).

En Nouvelle-Aquitaine, la situation est très disparate selon les départements.



Les départements littoraux sont plus pénalisés par les activités touristiques (de -30,5 % à -33,5 %), alors que les départements plus agricoles et agro-alimentaires s'en sortent mieux, avec des baisses d'activités qui n'atteignent pas -30,5 %.

Le département des Deux-Sèvres est, avec la Creuse, l'un des départements de France où l'activité a le moins baissé (-28 %) : en effet, il y a à la fois une forte présence agricole et agro-alimentaire, et à la fois des services qui ont maintenu, voire augmenté, leurs activités, notamment grâce au télétravail (mutuelles d'assurances, sociétés informatiques et de services dématérialisés...).

Le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé le 14/05 un plan d'investissements à hauteur de 1,3 milliard d'euros pour le secteur du tourisme et une série de mesures de soutien représentant au total un engagement de plus de 18 milliards d'euros pour les finances publiques : ouverture jusqu'à la fin de l'année du fonds de solidarité pour les entreprises du secteur et élargissement pour les plus grandes entreprises ; relèvement du plafond des prêts garantis par l'Etat ; exonération et crédit de cotisations sociales et patronales ; chômage partiel jusqu'en septembre ; doublement du plafond d'utilisation des tickets restaurant. Il a notamment déclaré : « *Le tourisme fait probablement face à la pire épreuve de son histoire moderne alors même que c'est un des fleurons de l'économie française. Son sauvetage est une priorité nationale, le secteur représentant 2 millions d'emplois directs et indirects et contribuant à près de 8% du PIB de la France.* »

FOCUS : les gagnants et les perdants

Les opérateurs du numérique et les grandes entreprises de logistique-distribution sortiront considérablement renforcés de la crise. A l'inverse, des pans entiers de l'économie ne se relèveront pas de sitôt : l'automobile (sauf l'électrique et peut-être l'hydrogène), l'aviation, l'hôtellerie-restauration et les petits commerces de détail.

Ainsi, le commerce et la distribution seront plus que jamais aux mains des géants du numérique et de la logistique-distribution (Amazon, GMS...) : en effet, ils profiteront d'une part des liquidités qu'ils ont continué à accumuler durant la crise, et d'autre part de leurs plateformes informatiques très performantes, pour intégrer via la digitalisation les plus petits commerces, dont beaucoup feront faillite.

Cependant, les déplacements seront plus limités et les habitudes d'achats chamboulées pour au moins quelques mois. Cette perspective offre de nombreuses opportunités aux territoires ruraux et aux villes petites et moyennes pour se « réinventer » : les circuits locaux, digitalisés et avec une logistique fine, devraient se renforcer, comme l'économie présentielle en milieu rural (télétravail, tourisme vert, circuits alimentaires courts, énergies renouvelables, services à la personne, PME d'industrie-artisanat...).

Des réflexions sont en cours sur ce point en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, par exemple, l'Inter-consulaire 79 (CA-CCI-CDM), associée à une filiale de la poste pour assurer les livraisons, vont créer « un Amazon local pour consommer local », en partant du constat que l'explosion des achats locaux en ligne s'est faite essentiellement grâce aux initiatives individuelles des entreprises, et qu'il serait par conséquent intéressant de travailler à un système de commandes, de paiements en ligne et de livraisons mutualisé pour fidéliser les nombreux nouveaux clients, tout en faisant des économies d'échelle dans le numérique, la logistique et la distribution. A suivre...

Sources :

https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/13/dans-l-ouest-de-l-europe-l-epidemie-du-covid-19-fait-emerger-de-nouveaux-pauvres_6039476_3210.html

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKEwjn7tmf7LLpAhVExoKHZuoC_sQFjACegQIARAB&url=https%3A%2F%2Fwww.insee.fr%2Ffr%2Fstatistiques%2Ffichier%2F4488586%2Fpoint-conj-070520-eclairage-regions.pdf&usq=AOvVaw299Qq48ASSREzcsLF7p7Rd

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/veut-un-amazon-local-la-chambre-de-commerces-des-deux-sevres-tire-des-lecons-du-confinement-1589213084>

Mesures de soutien de l'UE au secteur agroalimentaire

La Commission européenne a adopté un paquet de mesures le 4 mai. Onze règlements prévoient notamment l'octroi d'aides au stockage privé pour les produits laitiers et les viandes ovine, caprine et bovine. S'agissant du secteur des fruits et légumes, la mise en œuvre des programmes sectoriels sera plus flexible. Des mesures sont également adoptées pour soutenir le secteur du vin, qui subit à la fois un excédent production/consommation, et à la fois une pénurie de main d'œuvre. Les producteurs de pommes de terre pourront quant à eux prendre des mesures comme le retrait du marché, la distribution gratuite et le stockage pour faire face aux difficultés.

De leur côté, les eurodéputés invitent Bruxelles à revoir certaines dispositions :

- ✓ Assouplir les règles relatives à l'éligibilité des produits fromagers à l'aide au stockage privé et sur la durée minimale de stockage, afin d'éviter qu'une partie importante des producteurs de fromages sous AOP et sous IGP en Europe ne soit exclue du régime.
- ✓ Reconsidérer la décision de financer les mesures de crise par les fonds disponibles des programmes nationaux d'aide au vin, mais accorder des flexibilités supplémentaires à ce secteur en envisageant d'une part une levée temporaire des limitations des activités promotionnelles sur le marché intérieur, qui peuvent être soutenues dans le cadre du programme national d'aide au vin, et d'autre part une modification limitée dans le temps des règles d'étiquetage de l'année de récolte.

Prix du pétrole

Depuis un mois, le prix du pétrole (Brent) oscille en 25 \$ et 30 \$ le baril, soit moins de la moitié des prix d'avant la crise. La baisse de la rente pétrolière plonge certains pays producteurs (Nigéria, Venezuela, Algérie...) dans une crise budgétaire sans précédent (par exemple, -70 % de rentrées dans les comptes publics du Nigéria), ce qui ravive les fortes tensions sociales que connaissent déjà ces pays.

Marchés financiers

Les bourses : malgré les annonces de soutien massif (*) à l'économie par les banques centrales des grands pays, les grandes bourses mondiales ont perdu, depuis trois mois, entre le quart (CAC 40) et le cinquième (Dow Jones, Nikkei) de leurs valeurs par rapport aux niveaux d'avant-crise.

L'indice Nasdaq-Composite, composé de 2.250 valeurs d'entreprises du numérique (GAFAM, systèmes d'information...) et d'entreprises à fort potentiel de croissance, notamment dans les secteurs des biotechnologies et de la pharmacie, a connu, comme tous les indices boursiers, une chute sensible mi-mars (-35 %). Mais depuis, il a presque rattrapé ses pertes : mi-mai, il revenait à son niveau de janvier 2020, à seulement -9 % de son pic historique du 19/02. Les entreprises cotées dans cet indice sont les grandes gagnantes de demain, avec une capitalisation boursière d'un niveau jamais atteint dans l'histoire boursière mondiale.

(*) : Les interventions des quatre principales banques centrales mondiales (BCE-FED-banque centrale du Japon-Banque d'Angleterre) représentent 18.000 milliards de dollars inscrits dans leur bilan, soit l'équivalent de plus de 20 % du PIB mondial. C'est sans précédent historique.

Les marchés des changes : la parité euro-dollar fait du yoyo mais en tendance l'euro s'affaiblit ces derniers mois (1,08 €//\$ au 14/05, contre 1,20 €//\$ dans les années 2007-2208), ce qui est favorable aux exportateurs européens. Bien que très instable au jour le jour, la parité de l'euro vis-à-vis de la livre sterling se maintient au même niveau qu'en 2019. Par contre, les monnaies de grands pays exportateurs (Russie, Brésil, Pologne...) ont dévissé, ce qui pèse sur les prix agricoles des grands marchés internationaux, mais aussi sur les prix alimentaires des importations dans ces pays, qui commencent à flamber sur certains produits de base, comme les produits frais.

Source :

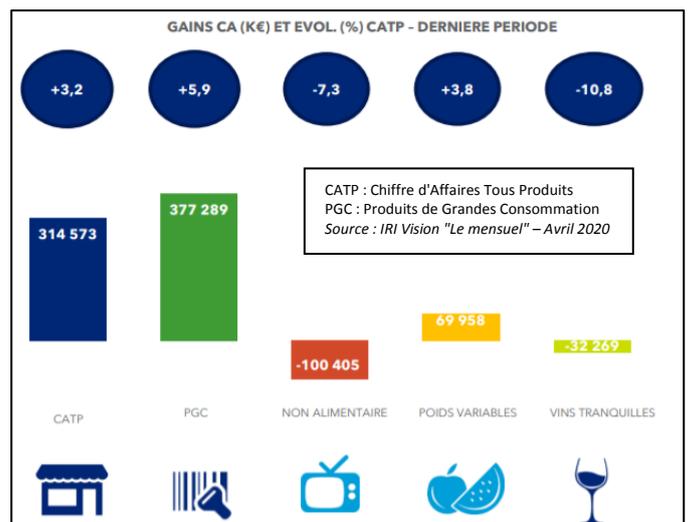
<https://www.boursorama.com/bourse/>

Relations économiques et commerciales

Les dernières analyses de l'IRI soulignent toujours la nette progression du chiffre d'affaires pour les produits de grande consommation alimentaire. Toutefois, un ralentissement est observé sur les dernières semaines. Après l'envolée des premiers temps du confinement, +17 % en volume avec un phénomène de stockage, sur la deuxième phase, une fois la date du 11 mai annoncée, la hausse se limite à +8,9 %.

La désaffection des consommateurs pour les hypermarchés se confirme : des paniers alimentaires moyens certes plus importants, mais une baisse sensible de la fréquentation accompagnée d'une moindre diversité des achats. Les consommateurs se sont concentrés sur les produits qu'ils jugent essentiels et se sont fournis en proximité.

Face à des clients souhaitant se rassurer, les marques de distributeurs ont toujours le vent en poupe, d'autant plus que les enseignes ne les ont pas scarifiées sur l'autel du resserrement de gamme.



Banques et assurances

La part "agricole" dans le volume des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) accordés depuis le début de la crise ne cesse de diminuer. A hauteur de 10 % dans les premières semaines, elle ne serait plus que de 7 % à ce jour.

L'analyse de la dégradation des situations financières est encore en cours pour de nombreuses exploitations et beaucoup, engagées sur des ventes très saisonnées (fruits et légumes, horticulture), attendent la fin de la période traditionnelle de vente pour dresser un véritable bilan.

En cette semaine, la majorité des demandes se concentre sur les orientations viticoles "AOC" et les centres équestres très en difficulté après 2 mois sans chiffre d'affaires.

Les frais de garantie exigés par "BPI France" : Année 1 : 0,25 % - Années 2 et 3 : 0,5 % - Années 4/5/6 : 1 %, poussent la majeure partie des demandeurs à restreindre la durée d'amortissement à trois ans. Cela répond également à une logique de limitation du poids des annuités dans le temps afin de ne pas entamer les capacités d'investissement futures. Le taux des frais financiers demandés par les établissements de crédit n'est pas encore connu pour tous, mais devrait rester modéré afin de répondre à la demande expresse de l'exécutif sur ce point. Pour beaucoup de structures agricoles, bien notées sur leur critère de solidité financière, des solutions hors "PGE" sont proposées par les banques partenaires, répondant à une demande, formulée par leur clientèle, de plus grande visibilité en termes de taux et coût de garantie.

Horticulture et Pépinière

La réouverture des établissements est marquée par une affluence des consommateurs qui anticipent leurs occupations lors des jours fériés à venir. Pour ce secteur d'activité, la limitation des déplacements dans un rayon de 100 kilomètres peut constituer un atout. Les familles ne s'éloigneront pas trop longtemps de leur jardin. Les prévisions météorologiques s'annoncent favorables pour la mise en terre des plants de légumes. De même, le retour au premier plan de la question alimentaire, empreinte des principes de qualité, d'autosuffisance, du "fait soi-même", pousse les consommateurs à investir le potager.

Grandes cultures et alimentation animale

La pandémie fait exploser la volatilité des matières premières agricoles : entre hausse de la compétitivité du blé russe (dont la monnaie est fortement dévaluée à cause de la chute de la rente pétrolière), les achats de précaution des pays structurellement importateurs (Maghreb...), la chute de la consommation de bière, et donc d'orge, les tensions sur la trituration des tourteaux, liées au manque de débouchés du biodiesel, la consommation d'éthanol américain fortement réduite... : les conséquences sur les prix du blé, du maïs, de l'orge ou des oléagineux sont ainsi multiples.

Blé

Même si les achats de précaution semblent se tasser à l'international depuis la semaine dernière, le cumul des exportations françaises depuis le début de la campagne (sur 44 semaines) est à un record historique de 29 millions de tonnes, contre 17,6 millions de tonnes sur la campagne précédente 2018/2019 (+65 %). (Source : APCA). Cependant, les prix (183 €/t – FOB Rouen le 15/05) sont sous la pression d'une forte augmentation des stocks mondiaux pour la campagne 2020/2021, ainsi que de la bonne compétitivité des blés de la Mer Noire du fait des dévaluations des monnaies de ces pays exportateurs.

Sur le marché intérieur, la demande de farine pour la maison a explosé ces dernières semaines, mais elle ne représente qu'une infime partie (5 %) du chiffre d'affaires de la meunerie française. La vente aux boulangeries est en forte baisse, en moyenne de -30 % par rapport aux années précédentes, tous circuits de distribution confondus. La boulangerie artisanale, qui représente le segment où les meuniers font le plus de marge, subit une baisse de chiffre d'affaires de -50 %, liée notamment à un effondrement des ventes de sandwiches.

Le débouché des biocarburants est en berne, du fait de la diminution de la demande en France et en Europe.

Orge

Avec le confinement, la consommation de bière s'est effondrée. De nombreuses brasseries sont à l'arrêt, faute d'activité (stades, bars, moments festifs...). Dix millions de litres de bière (principalement artisanales) vont être détruits. Les stocks d'orge de brasserie, faute de débouchés, sont réorientés vers l'alimentation animale, moins rémunératrice.

Alors que ce marché est en difficulté, les emblavements d'orge de printemps ont augmenté de +12 % par rapport à 2019, particulièrement dans les zones où les semis de céréales d'hiver ont été entravés par les mauvaises conditions météorologiques.

Maïs

Grâce à une bonne compétitivité dans l'incorporation pour les fabrications d'aliments du bétail (FAB), les exportations de maïs français vers l'UE se portent bien, en hausse de 110.000 tonnes d'un mois sur l'autre. Sur le marché intérieur, les utilisations industrielles et domestiques restent stables, mais sont en hausse de +50 000 tonnes pour les FAB.

Les prix du maïs français et européen restent relativement soutenus par la demande pour l'alimentation animale, contrairement au maïs américain, qui subit une chute des cours particulièrement importante avec l'effondrement des débouchés de l'éthanol, causé par l'arrêt des transports pendant le confinement.

Selon le dernier rapport (13/05) de l'USDA (le département gouvernemental de l'agriculture américain), les Etats-Unis s'orientent vers un volume de production historique en 2020, ce qui pourrait peser sur les cours ces prochains mois.

Oléagineux

Avec 70 % du colza produit en Europe utilisés dans l'industrie du biodiésel, c'est une réelle crise de débouchés que subit actuellement la graine oléagineuse, dont le prix dépend également de celui de l'huile de palme : avec le confinement de l'Inde et le repli de ses importations, les cours de l'huile de palme ont nettement chuté, ce qui a fait reculer le prix des huiles.

Cependant, dans les prochaines semaines, la baisse du prix du colza devrait rester contenue, car les surfaces emblavées sont en nette diminution en Europe de l'ouest, notamment en France. Par ailleurs, la trituration étant en baisse, l'offre en tourteaux en Europe se réduit, d'autant plus qu'en Argentine et au Brésil, respectivement premier exportateur de tourteaux de soja et premier exportateur de graines de soja dans le monde, des mesures de confinement ont été mises en place, provoquant des blocages dans les ports sud-américains, ce qui a fait flamber le prix des tourteaux.

Source : <https://www.terre-net.fr/>

Viticulture

Source : VINISPHERE/Réseau des CDA

Le plan sectoriel d'aide à la sortie de crise du coronavirus pour la filière vin a été présenté aux représentants de la filière vin le 11 mai dernier par les ministres de l'agriculture, de l'économie.

A ce jour, la première étape se base sur un budget de 240 millions d'euros (face à une demande de la profession de 500 millions d'€) et se répartirait en deux points :

- ✓ L'exonération à 100 % des cotisations sociales et charges sociales patronales (pour un budget actuellement évoqué de 100 millions €)
- ✓ L'ouverture d'une distillation de crise de 2 millions d'hectolitres de vins excédentaires à un prix moyen de 70 €/hl (soit 140 millions €)

Les modalités de mise en œuvre ne sont pas encore définies, notamment pour les exonérations de charges : est-ce pour tous les viticulteurs, est-ce à 100%, est-ce en fonction de l'impact de la crise du Covid 19 sur le chiffre d'affaires ?

La profession estime que l'enveloppe pour la distillation n'est pas suffisante puisqu'elle demandait 20 millions € pour les distilleries et 240 millions € pour la distillation. De plus la filière vin ne veut pas de 2 millions hl avec un prix moyen de 70 €/hl, mais réclame 3 millions hl avec des subventions de 65 €/hl pour les vins sans indication géographique (VSIG) et de 80 €/hl pour les vins d'appellation d'origine (AOP) et d'indication géographique protégée (IGP). Pour les professionnels de Nouvelle Aquitaine cette distinction est importante. Des travaux sont actuellement menés pour achever de recenser les volumes excédentaires qui pourraient recourir à la distillation.

Ces premiers éléments ne prennent pas en compte les dispositifs de stockage privé et de vendanges en vert. L'exécutif s'est engagé à relancer la demande d'un fonds de compensation européen aux surtaxes américaines.

Une prochaine réunion de travail est prévue avant la Pentecôte, un conseil spécialisé de FranceAgriMer est prévu ce 3 juin pour concrétiser les dispositifs de ce plan de crise.

Une possible fin des dérogations aux distances de sécurité des ZNT ce vendredi 15 mai

Les zones de non traitements peuvent être réduites dans le cadre des chartes départementales validées par les préfets de département, et sous réserve d'utilisation de matériel antidérive dont la performance a été évaluée par les instituts de recherche.

La possibilité donnée aux préfets d'accorder d'ici la fin juin des dérogations aux distances de sécurité, si mise en consultation du projet de charte ou si dépôt du projet de charte en Préfecture **va être revu ce vendredi 15 mai** par le Conseil d'Etat qui va statuer sur l'instruction technique DGAL/SDQSPV/2020-87 du 3 février 2020 (N° NOR AGRG2003727C), suite à une demande de 9 associations.

Cette dérogation s'est réalisée durant le confinement : « Compte-tenu de la difficulté à mener la concertation publique, dans le contexte en cours de la crise Covid-19, les utilisateurs engagés dans un projet de charte pour lequel les promoteurs s'engagent à mener la concertation dès que le contexte Covid19 le permettra, peuvent, dans l'attente de

l'approbation de la charte et jusqu'au 30 juin 2020, appliquer les réductions de distance selon les modalités prévues par l'arrêté du 27 décembre 2019. Les promoteurs en informent le Préfet qui en accuse réception. »

Filières laitières

Lait de vache

Avec la crise liée au Covid 19 et aux mesures visant à limiter cette pandémie, la filière laitière fait face à d'importants transferts de débouchés de la restauration hors foyer et de nombreux marchés de plein air vers la grande distribution, ce qui désorganise l'appareil de production des transformateurs. La demande en magasin s'est très fortement accrue, privilégiant surtout les produits de première nécessité (crème et beurre notamment).

Sur le 1^{er} trimestre, les volumes exportés n'ont pas été significativement pénalisés. En revanche, les cotations des ingrédients baissent sensiblement : depuis fin février, le cours du beurre a perdu 490 €/t (-20 %) et celui de la poudre de lait écrémé a chuté de 640 €/t (-26 %). Les cotations se sont stabilisées depuis fin avril et rebondissent légèrement depuis.

Le CNIEL prévoit une baisse des prix à la production de -20 à -30 €/1.000 l durant le deuxième trimestre. Le prix du lait bio se maintient car il a profité du report des consommateurs sur les produits de grande consommation (PGC), qui représentent plus de 90 % des débouchés, contre 65 % en conventionnel (le reste est transformé en fromages, boudés par le consommateur).

Les achats des ménages à poids fixe en grande distribution ont connu un bond exceptionnel à partir de la mise en place du confinement, avec des hausses de chiffre d'affaires de 6 % à 40 % selon les semaines, et une nouvelle hausse de 6 % en semaine 18. (Source : CNIEL)

Selon l'Institut de l'élevage, si la France connaît une petite accalmie avec l'arrêt de la baisse des cours du beurre et de la poudre, elle pourrait être de courte durée, compte tenu des situations économiques dégradées de nombreux pays importateurs de produits laitiers dans le monde.

En Europe, la production de lait devrait rester soutenue au cours du printemps et être nettement supérieure à la demande, avec une évolution positive dans ¾ des pays membres, dans un contexte de stagnation de la collecte en France depuis avril. La croissance devrait tout de même être plus modérée qu'au cours du premier trimestre, avec une hausse de 1 % anticipée pour le second semestre comparé à 2019. Mais les volumes supplémentaires accentueront le déséquilibre entre l'offre et la demande amorcé depuis le confinement.

En dehors de la France et de l'Italie, peu de transformateurs laitiers incitent leurs livreurs à la modération. Sans dispositif communautaire fort d'incitation à la réduction volontaire des livraisons, l'UE s'achemine vers une crise laitière qui pourrait être bien plus longue et profonde que les deux précédentes.

La question est de savoir comment (et quand) les transformateurs répercuteront cette baisse de valorisation et de débouchés auprès des éleveurs. Des réflexions sur la contractualisation et les relations commerciales s'imposent, après la mise en œuvre de mesures d'urgence comme le stockage privé. (Source : Idele)

Lait de chèvre

La filière lait de chèvre ne souffre pas trop d'un manque de collecte, puisque les laiteries parviennent à prendre le lait chez les éleveurs et à le traiter. Toutefois, pour lisser cette collecte, les laiteries recommandent de modérer la production de lait. Sur fond de réduction des importations, la demande a légèrement augmenté, en particulier dans les GMS, parvenant à compenser en partie la perte du débouché en RHD et à l'exportation. Les consommateurs se portent essentiellement sur les produits laitiers en libre-service, au détriment de ceux à la coupe ou en ultra frais.

Les producteurs fermiers sont les plus touchés, notamment ceux qui avaient leurs débouchés dans la RHD et les marchés de plein vent. L'activité reprend très lentement avec la réouverture de plus de la moitié des marchés de plein vent et le développement des drives et des livraisons à domicile.

Tous les laits (vache, brebis, chèvre) :

Toutes les AOP et IGP laitières sont touchées, avec des baisses moyennes de 60 % des commandes (de 15 % à 90 % en fonction des filières). Plusieurs AOP engagent des mesures volontaires de réduction de la production laitière et de mise en transformation, avec des réorganisations des collectes et des réorientations vers des produits de stockage (fromages de garde, caillés congelés...) (Source : CNAOL).

L'ANPLF (association nationale des producteurs laitiers fermiers) a questionné ses adhérents sur les conséquences du covid-19 pour leur activité. 339 producteurs issus de 13 régions différentes ont répondu à l'enquête (soit plus d'un tiers des adhérents).

Pour ce qui est de la vente à la ferme, les réponses sont partagées entre ceux qui ont vu leurs ventes chuter avec l'arrêt des activités touristiques, et ceux près des centres urbains qui ont vu un véritable retour des consommateurs vers le

producteur. De la même façon, les magasins de producteurs, les AMAP et les tournées à domicile se sont fortement développés. Cela n'a toutefois pas été sans conséquences en termes de temps et de rémunération du travail, comme en témoignent certains producteurs : « *Nous faisons en général 70 h/semaine, je suis aujourd'hui à 90 h/semaine, entre les enfants et le nouveau mode de commercialisation.* »

Ce sont surtout les fermetures des marchés qui impactent une grande partie des producteurs fermiers et 2/3 d'entre eux estiment avoir perdu de l'argent. 23 % des producteurs estiment même que leurs pertes dépasseront 50 % de leur chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'an dernier.

Près de la moitié des éleveurs ont joué sur les volumes de certains produits et plus globalement sur le volume de lait transformé pour s'adapter à la crise. Un grand nombre de producteurs a fabriqué davantage de fromages de garde, stockés en vue d'être vendus après la crise, mais sans savoir s'ils seront en capacité d'écouler leurs produits au final. L'enquête révèle que certains ont même dû se résoudre à jeter du lait (13 % de l'échantillon) et que d'autres se sont vus obligés de limiter leurs volumes de production (23 %).

Porcs

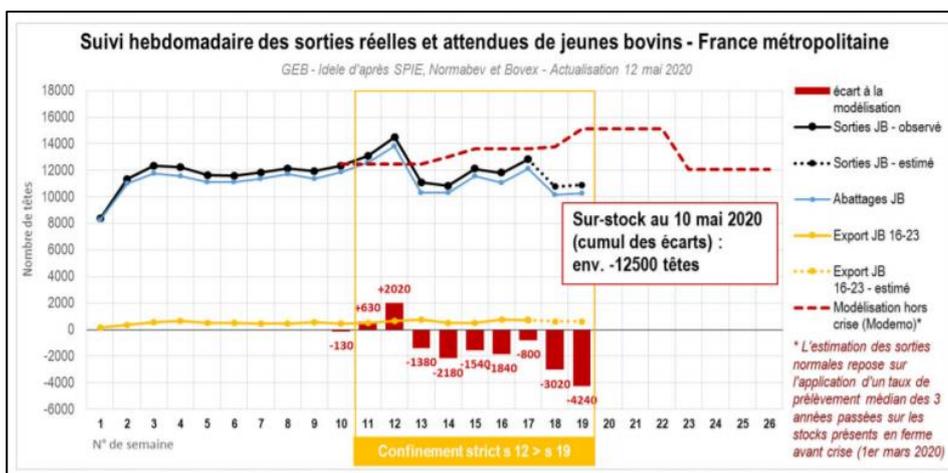
A l'absence de débouché pour les pièces habituellement destinées à la restauration hors domicile, s'ajoute la succession des jours fériés. Dès lors, la demande en porc continue de s'affaiblir. L'ensemble des marchés européens sont encombrés. Les mesures de distanciation dans les abattoirs pénalisent toujours leur activité. Les expéditions vers la Chine sont toujours actives mais restent sous pression des produits en provenance des Etats-Unis toujours forts d'une nette compétitivité "prix". Dans ce contexte, le cours du porc suit de nouveau une orientation baissière.

Bovin Viande

Marché du maigre : la dégradation de la conjoncture sur le marché du Jeune Bovin pourrait finir par impacter celle du broutard. Les engraisseurs, face à des ateliers lents à se vider, sont frileux quant à la mise en place de nouvelle bande d'engraissement. Dans ce contexte et afin de préserver leurs marges, ils ont les arguments nécessaires et s'attachent à faire pression sur le prix du maigre. Selon, les opérateurs, des baisses sont attendues. A ce jour, les cours restent stables, n'amorcent pas leur traditionnelle hausse saisonnière et s'éloignent un peu plus des niveaux connus en 2019.

Marché des animaux finis : le prix du Jeune Bovin (JB) semble avoir, enfin, stoppé sa baisse mais la reprise n'est pas annoncée. Le contexte du marché européen est lourd et les principaux pays producteurs, certains confrontés à un véritable effondrement de leur cotation, se livrent une concurrence acharnée.

L'Institut de l'Elevage (IDELE) poursuit et affine ses approches des stocks de JB en ferme : à l'échelle de notre pays, selon la dernière communication d'Interbev, ils atteindraient 12 500 têtes soit une semaine d'avance pour les abattages. 21 % de ces effectifs seraient localisés en Nouvelle-Aquitaine. Selon les informations transmises par



les opérateurs de collecte, la situation serait très disparate d'une structure à l'autre. Autre source d'inquiétude, les coûts alimentaires s'apprécient en raison des soutiens au marché des céréales à paille et à la baisse des disponibilités des tourteaux (cours du disponible : +5 € en Colza ; +8 € en Soja). Les espoirs d'amélioration des marges ne sont donc pas à l'ordre du jour. Le secteur des vaches de boucherie est toujours handicapé par les déséquilibres matières. Les discussions, autour d'une meilleure répartition de la valeur au sein de la filière tenant compte de la part croissante des animaux orientés en "haché", ne portent pas leurs fruits. Tandis qu'il était préservé, le marché des génisses de boucherie commence à pâtir de l'absence de consommation dans la restauration hors foyer. L'ensemble de la filière observe avec attention l'évolution de la demande des consommateurs sachant que les préconisations sanitaires seront déterminantes quant à la dynamique estivale.

Agneaux

Les conditions météorologiques pluvieuses des derniers jours n'ont pas favorisé la réalisation de grillades. On observe donc un léger tassement de la consommation. Toutefois, les sorties actuelles d'agneaux peinent à satisfaire la demande des distributeurs qui, pour l'instant, souhaitent maintenir leur préférence à l'origine "France". Face à ce constat, les opérateurs soulignent la baisse du potentiel de production résultant du phénomène de décapitalisation du cheptel. Cette situation met un peu plus sur le devant de la scène, la question de la capacité de l'amont a conservé un poids suffisamment significatif dans la filière. A moyen terme, on peut craindre, qu'à l'aune des expériences de cette crise, le secteur de la distribution pointe un peu plus du doigt les difficultés de la production française à assurer les volumes attendus, ce qu'il ne manquera pas d'utiliser comme argument pour justifier son recours aux imports.

A plus court terme, les tensions à venir (évoquées plus en détail dans les notes précédentes) et relatives d'une part à l'arrivée des agneaux d'herbe, d'autre part à la vraisemblable sortie massive des stocks d'imports retirés des étales par la distribution au plus fort de la crise, font craindre un déséquilibre offre / demande. La cotation pourrait être malmenée dans le courant du mois de juin. Des opérations de promotion de la viande d'agneau sont en préparation. Le levier du stockage peut être activé. Toutefois, la reprise de la consommation, notamment en restauration hors foyer, reste la grande inconnue.

Secteur équin

Les centres équestres avec activité de cours (reprises) et/ou de balades (tourisme équestre) sont les plus touchés. L'impossibilité de les dispenser ou proposer a induit une cessation brutale d'activité et donc de rentrée d'argent. Selon la Fédération des Conseils des Chevaux (FCC), après enquête, sur le seul mois de mars la contraction du chiffre d'affaires atteindrait -53 % sur les cours et -73 % sur les balades (en toute logique ces baisses seront encore plus fortes en avril). L'activité de pension de chevaux, parfois associée, a pu amortir le choc au travers du maintien de ce type de prestation, le plus souvent contractualisée sur le long terme.

Les exploitations d'élevage ont également vu leur activité perturbée en raison des restrictions de transport et de la fermeture des frontières. Toujours selon la FCC, les ventes d'équidés ont reculé, a minima, de 85 %.

Cette filière est, de longue date, marquée par un nombre conséquent de structures à la santé économique fragile, beaucoup d'entre elles risquent de ne pas survivre à cet épisode de crise.

Volailles de chair

Dans les filières poulets et dindes de chair, les ventes sont stables ou en légère régression au mois de mai par rapport à la même période de 2019. En Europe, le surstock sur 10 pays est évalué à 500.000 tonnes, ce qui est très important, au regard par exemple des 900 000 tonnes importées chaque année depuis les pays tiers.

Lors du conseil des Ministres européens de l'agriculture qui s'est tenu le 13/05, la possibilité de prendre en compte les coûts de stockage a été ouverte à la volaille mais sur fonds nationaux. En revanche, malgré la demande de plusieurs pays, l'ajustement des importations des pays tiers sur le second semestre n'a pas été acté. Or, compte tenu des stocks européens, l'enjeu est de taille.

La fermeture de la RHD, des foires, marchés, salons..., combinée à un effondrement des exportations, reste le gros point noir pour certaines filières comme le canard à rôtir, la pintade, le pigeon et la caille.

A ce stade, la baisse d'activité liée à la fermeture de ces marchés pour les filières concernées est évaluée à près de -50%, soit environ -160 millions d'euros (dont -135 millions pour le canard à rôtir et -15 millions pour la pintade). Sans relance, plus de 35 % des éleveurs de canards à rôtir pourraient faire faillite d'ici l'été, tandis que les autres continueraient à travailler à perte durant au moins deux ans.

La filière a d'ores et déjà pris des mesures pour amoindrir l'impact économique en réduisant sa production et en activant divers dispositifs gouvernementaux. Mais elle souhaiterait, en parallèle, des actions de communication incitatives pour dynamiser les ventes, notamment en grande et moyenne distribution, rare acteur à proposer du canard à rôtir et de la pintade encore aujourd'hui.

Palmipèdes gras

Le canard gras étant un produit à caractère festif, il ne fait pas partie des produits « de première nécessité » vers lesquels se tournent les consommateurs en cette période de confinement (annulation des rassemblements, repas familiaux, fêtes, etc.). De ce fait, les marchés des produits du palmipède à foie gras sont directement impactés sur leurs différents créneaux de commercialisation.

La filière courte connaît de grosses pertes par l'annulation de commandes en canards prêts-à-engraisser et canards gras (produits frais et commerce), la fermeture des restaurants, salons et marchés de proximité, ainsi que par l'accès aux exploitations devenu difficile (pour la vente à la ferme). Ces pertes de débouchés conduisent de nombreux éleveurs à garder les animaux plus longtemps sur les ateliers. A ces éléments s'ajoutent également des inquiétudes sur le déroulement de la saison estivale (pour laquelle de nombreux événements festifs seront annulés ou reportés).

En filière longue, les GMS ont largement réduit leur offre en rayon et donc leurs commandes avec notamment la suppression des catalogues de Pâques. On constate donc pour les producteurs des diminutions de mises en place et des durées d'élevage qui s'allongent. Pour les accoueurs, des destructions d'œufs sont d'ores et déjà opérées et des réformes d'animaux reproducteurs sont à prévoir sur les prochaines semaines.

La filière longue représente plus de 80 % de la production française. Sur l'IGP Sud-Ouest, il se joue à court terme la survie de 1.800 éleveurs et de 160 entreprises d'aval, pourvoyeuses de nombreux emplois ruraux : l'impact économique pourrait être terrible, notamment dans les départements du sud de la Région.

Il faut noter que l'ambiance est extrêmement anxiogène pour les producteurs qui, sortant tout juste de deux crises d'influenza aviaire, ont dû réaliser des investissements très importants depuis 3 ans et qui sont, pour certains, déjà dans une situation économique fragile. Egalement, en addition à ces inquiétudes, la filière est également sous la menace de la situation sanitaire en Europe de l'Est où l'on observe une multiplication des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N8) depuis le début de l'année 2020.

Lapins

Une baisse significative des volumes est constatée en GMS depuis Pâques (-15 à -20%). L'export est quasiment à l'arrêt, de même que la RHD. Les congélations de lapins sont telles que la filière est à une situation de stocks similaire à celle de fin juillet. La filière demande des mesures de stockage privé.

Zoom sur les tendances par département recueillies par les ANEFA

Si les frontières restent fermées, le gouvernement a assoupli le dispositif pour répondre à la pénurie de main d'œuvre dans l'agriculture. Ainsi, les saisonniers européens ont le droit d'entrer s'ils ont un contrat de travail en règle.

La réouverture des frontières concerne tous les ouvriers agricoles européens, même hors espace Schengen.

En effet, la circulaire du Premier Ministre du 12 mai 2020 acte la possibilité pour les travailleurs saisonniers agricoles européens de venir travailler en France. Ce principe doit être complété par une instruction qui devrait paraître incessamment sous peu.

Extraits de la circulaire du 12 mai :

« Vous recevrez une instruction séparée, dans les jours qui viennent, sur les conditions particulières, définies en fonction des exigences sanitaires et des dispositions prises par nos partenaires européens, selon lesquelles les exceptions énumérées [...] pourront s'étendre:

- aux travailleurs saisonniers agricoles, ressortissants d'un pays membre de l'UE, munis d'un contrat de travail conclu avec une entreprise établie en France ;*
- aux travailleurs, ressortissants d'un pays de l'UE, dont la mission en détachement ne peut être reportée et correspond à un motif économique impérieux attesté par l'employeur. »*

« Afin de faciliter la réalisation des contrôles aux frontières extérieures et intérieures, il est imposé à toute personne susceptible d'être admise à entrer en France sur le fondement de l'une des exceptions mentionnées de détenir une attestation de déplacement international dérogatoire dont les modèles sont disponibles sur le site internet du ministère de l'intérieur. Cette attestation doit être produite lors des contrôles aux frontières, accompagnée des justificatifs nécessaires selon l'exemption invoquée.»

Suivi de Pôle Emploi : première semaine depuis le 16 mars où le nombre d'offres d'emploi, tout secteur confondu, progresse.

CHARENTE – CHARENTE-MARITIME- DEUX SEVRES – VIENNE : RAS

LIMOUSIN : Afflux de sollicitations de candidatures d'étudiants se déclarant disponibles que 3 semaines

DORDOGNE : RAS

GIRONDE :

- Petite stagnation d'inscriptions de candidats cette semaine
- Reprise de sollicitations de partenaires comme les organismes de formation, les Missions locales (qui peuvent de nouveau recevoir du public)

LANDES : Recrutements en cours pour saison juin

PYRENEES ATLANTIQUES :

- Activité classique
- Travail démarré sur le recrutement des bergers d'estive pour mi-juin : pas de difficulté à pourvoir les postes ; candidats habituels

Les initiatives des chambres départementales de Nouvelle Aquitaine

Soutien aux filières

Les Chambres d'agriculture ont été sollicitées et ont apporté un appui aux filières les plus en difficultés pendant cette période de confinement.

Il s'agit en premier lieu de la filière horticole pour laquelle elles sont intervenues pour ouvrir le plus possible la vente de plants de fleurs et de légumes et obtenir des dérogations. Les ventes de plants potagers alimentaires ont été autorisées (plants maraîchers, aromatiques, fruitiers et petits fruits rouges) en Corrèze et dans d'autres départements.

Des solutions ont été recherchées pour les filières fortement impactées par des besoins en main d'œuvre non couverts comme par exemple la filière Fraise, la filière Asperge et la filière Kiwi.

Des collaborations ont été établies avec des coopératives pour élargir les débouchés, organiser la logistique (horticulture, trajets vers les abattoirs, viticulture,...).

L'appui des Chambres d'agriculture a été particulièrement important sur tout ce qui concerne la vente directe avec par exemple l'installation de drive fermier sur la place des Quinconces à Bordeaux, à Mont de Marsan et à Tulle. Plus globalement, les drives existants ont largement multiplié leur activité et de nouveaux points de vente ont été créés.

L'ouverture de débouchés auprès des GMS s'est accentuée avec par exemple l'approvisionnement en farine et œufs en Creuse et plus largement la mise en relation entre des opérateurs économiques (horticulture, transformateurs de lait de chèvre...).

Les Chambres ont par ailleurs appuyé le maintien et la réouverture des marchés traditionnels et la vente directe de produits (vente d'asperges et d'huîtres) sur ces marchés.

La période de déconfinement devrait relancer les activités de commercialisation mais les inquiétudes sont grandes sur l'organisation des marchés de producteurs de pays cet été qui génèrent un chiffre d'affaires important pour de nombreuses exploitations.

Prochaine note de veille économique COVID 19 semaine 22

Bertrand DUMAS - Frank MICHEL - Anne-Marie MORENO - Christine NAVAILLES – ARGENTAA
Equipe régionale « Economie Prospective » de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine

Les informations, données et analyses retranscrites dans cette note peuvent être mentionnées et utilisées par des tiers sous réserve de mention de la source « Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »